



# VILLE DE CLAMART

ARRONDISSEMENT  
D'ANTONY

## EXTRAIT DU REGISTRE

DES

CANTON  
DE CLAMART

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2014

Nombre de Conseillers  
en exercice.....45

Par suite d'une convocation en date du 24 septembre 2014, les membres composant le Conseil Municipal de CLAMART se sont réunis à la Mairie de CLAMART à 19h00 sous la présidence de Monsieur Jean-Didier BERGER, Maire de Clamart en exercice.

### Création des commissions municipales et élection de leurs membres

**ETAIENT PRESENTS** : M. Jean-Didier BERGER - Mme Christine QUILLERY - M. Jean-Patrick GUIMARD - Mme Rachel ADIL - M. Serge KEHYAYAN - Mme Colette HUARD - M. Patrice RONCARI - Mme Sylvie DONGER - M. Claude LAURANS - Mme Michelle BLANC - M. Yves COSCAS - M. Bernard BOUZON - Mme Claude CHAPPEY - Mme Marie-Laure COUPEAU - M. Yves SERIE - M. Daniel ELIOT - Mme- Mme Jacqueline MINASSIAN - Mme Marie-Thérèse BEN CHAFFI CAROLLO - Mme Marie-Hélène EVRARD - M. Maurice BOUYER - M. Lucien NAÏM - M. Patrick SEVIN - M. Jean MILCOS - Mme Françoise CARUGE - Mme Carole DUBOIS - M. Arnaud DELROT - Mme Véronique DE LA TOUANNE - Mme Sally DA CONCEICAO GOMES RIBEIRO - M. Géraud DELORME - M. Fabrice LAMAIN - Mme Samia DHAMNA - M. Matthieu CAUJOLLE - M. Gérard AUBINEAU - Mme Isabelle RAKOFF - Mme Marie-Anne BOYER - M. Christian DELOM - M. Philippe KALTENBACH - M. Pierre RAMOIGNINO - M. Pierre CARRIVE - Mme Vanessa JEROME.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### **ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :**

|                          |   |                         |
|--------------------------|---|-------------------------|
| M. François LE GOT       | à | M. Claude LAURANS       |
| Geneviève POYART         | à | M. Jean-Didier BERGER   |
| Mme Marcelle MOUSSA      |   | Mme Marie-Laure COUPEAU |
| Mme Paule-Léna TOURAILLE | à | M. Patrice RONCARI      |
| Mme Françoise MORGERE    | à | M. Pierre RAMOIGNINO    |

Certifié exécutoire  
Compte tenu de la réception en  
Préfecture  
le 10 OCT. 2014  
et de la publication  
le 08 OCT. 2014  
Pour le Maire et par délégation,  
Le Directeur général des services,

Sébastien BOUNET

1°/ Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

2°/ Monsieur Mathieu CAUJOLLE est désigné pour remplir ces fonctions.

**CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 30 septembre 2014**

**Objet : Création des commissions municipales et élection de leurs membres**

Le Conseil,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment en son article L 2121-22,

Vu la délibération du 29 septembre 2014 par laquelle le Conseil municipal a adopté son règlement intérieur,

Vu l'article 7 du règlement intérieur,

Considérant que le Conseil municipal, doit, conformément à son règlement intérieur, instituer des commissions chargées d'étudier préalablement les questions soumises au Conseil municipal d'une part, et d'en élire ses membres dans le respect du pluralisme des groupes constitués au sein de l'assemblée délibérante d'autre part,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE** à la majorité (9 voix contre) d'instituer les 7 commissions municipales suivantes :

- Commission 1 : finances nouvelles technologies, budget, dette, marchés publics, domaine, patrimoine de la ville, métropole et intercommunalité,
- Commission 2 : personnel, affaires générales, élections, moyens des services, communication,
- Commission 3 : services techniques, voirie, propreté, développement durable, transports, bâtiments, sécurité publique,
- Commission 4 : social, sante, solidarité, égalité des chances, handicap et accessibilité, aînés,
- Commission 5 : urbanisme, logement, accession à la propriété, démocratie locale,
- Commission 6 : petite enfance, enfance, affaires scolaires, jeunesse, centres socioculturels,
- Commission 7 : commerce, loisirs, sport, culture, vie associative, devoir de mémoire, jumelages, tourisme, patrimoine, coopération décentralisée.

**DECIDE** à la majorité (9 voix contre) de fixer le nombre des membres de chaque commission à 10, le Maire étant président de droit.

**ELIT** à bulletins secrets, outre le Maire président de droit, les 9 membres au sein de chaque commission de la manière suivante :

**Commission finances, nouvelles technologies, budget, dette, marchés publics, domaine, patrimoine de la ville, métropole et intercommunalité**

- Jean-Patrick GUIMARD (35 voix)
- Sylvie DONGER (35 voix)
- Marie-Laure COUPEAU (35 voix)
- Véronique DE LA TOUANNE (35 voix)
- Mathieu CAUJOLLE (35 voix)
- Serge KEHYAYAN (35 voix)
- Fabrice LAMAIN (35 voix)
- Pierre RAMOGNINO (7 voix)
- Vanessa JEROME (3 voix)

**Commission personnel, affaires générales, élections, moyens des services, communication**

- Yves COSCAS (35 voix)
- Yves SERIE (35 voix)
- Michelle BLANC (35 voix)
- Françoise CARUGE (35 voix)
- Patrice RONCARI (35 voix)
- Jean MILCOS (35 voix)
- Sally RIBEIRO (35 voix)
- Gérard AUBINEAU (7 voix)
- Vanessa JEROME (3 voix)

**Commission services techniques, voirie, propreté, développement durable, transports, bâtiments, sécurité publique**

- Claude CHAPPEY (35 voix)
- Serge KEHYAYAN (35 voix)
- Bernard BOUZON (35 voix)
- Jean MILCOS (35 voix)
- Géraud DELORME (35 voix)
- Marie-Hélène EVRARD (35 voix)
- Maurice BOUYER (35 voix)
- Christian DELOM (7 voix)
- Vanessa JEROME (3 voix)

**Commission social, sante, solidarité, égalité des chances, handicap et accessibilité, aînés**

- Christine QUILLERY (35 voix)
- Rachel ADIL (35 voix)
- Claude LAURANS (35 voix)
- Claude CHAPPEY (35 voix)
- Colette HUARD (35 voix)
- Carole DUBOIS (35 voix)
- Lucien NAIM (35 voix)
- Isabelle RAKOFF (7 voix)
- Pierre CARRIVE (3 voix)

**Commission urbanisme, logement, accession à la propriété, démocratie locale**

- Colette HUARD (35 voix)
- Yves SERIE (35 voix)
- Christine QUIILLERY (35 voix)
- Samia DHAMNA (35 voix)
- Carole DUBOIS (35 voix)
- Géraud DELORME (35 voix)
- Daniel ELIOT (35 voix)
- Philippe KALTENBACH (7 voix)
- Pierre CARRIVE (3 voix)

**Commission petite enfance, enfance, affaires scolaires, jeunesse, centres socioculturels**

- Patrice RONCARI (35 voix)
- Marie-Laure COUPEAU (35 voix)
- Paule Lena TOURAILLE (35 voix)
- Arnaud DELROT (35 voix)
- Sally RIBEIRO (35 voix)
- Marcelle MOUSSA (35 voix)
- Geneviève POYART (35 voix)
- Marie-Anne BOYER (7 voix)
- Pierre CARRIVE (3 voix)

**Commission commerce, loisirs, sport, culture, vie associative, devoir de mémoire,  
jumelages, tourisme, patrimoine, coopération décentralisée**

- François LE GOT (35 voix)
- Daniel ELIOT (35 voix)
- Claude LAURANS (35 voix)
- Yves COSCAS (35 voix)
- Patrick SEVIN (35 voix)
- Jacqueline MINASSIAN (35 voix)
- Marie-Thérèse CAROLLO (35 voix)
- Françoise MORGERE (7 voix)
- Pierre CARRIVE (3 voix)

**Le Maire,  
Conseiller régional,**

**Jean-Didier BERGERE**

